



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le 24 août 2018

Le recteur, chancelier des universités

A

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Madame et monsieur les directeurs d'EREA

Mesdames et messieurs les agents comptables et
gestionnaires

S/c de madame et monsieur les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services
de l'Éducation nationale

Rectorat **Objet : Journée de mise en œuvre des PPMS « risques majeurs » du 15 octobre 2018**

**Mission
Santé et sécurité**

Affaire suivie par
Sylvie SPECTE
Conseillère de prévention
académique
Coordinatrice académique
risques majeurs

Téléphone
02 32 08 92 72

Mél.
sylvie.specte@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'événement majeur, le rectorat et les préfetures de l'Eure et de la Seine-Maritime demandent aux établissements scolaires de **mettre en œuvre le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) le lundi 15 octobre 2018.**

Le scénario d'exercice sera celui d'une situation orageuse engendrant une tempête et de fortes précipitations.

Les modalités d'organisation seront les suivantes :

- le déclenchement de l'exercice est fixé à 10h (plage horaire de l'exercice : 10h - 11h)
Les maires de certaines communes déclencheront l'alerte par un appel téléphonique entre 9h45 et 10h. A défaut d'une alerte par les services de la mairie, les chefs d'établissements prendront la décision de démarrer l'exercice PPMS à 10h.
- différentes radios, dont France Bleu Haute-Normandie, participeront à cette journée par le biais de messages spécifiques diffusés entre 10h et 11h.
- les établissements pourront simuler différents événements de façon à évaluer l'adaptation de leur PPMS à des situations dégradées (cahier d'animation joint).
 - difficultés matérielles : bâtiments endommagés, salles inondées, déplacements impraticables vers certaines zones de mise en sûreté, coupure de courant etc.
 - situations particulières pour des élèves ou personnels : personnes présentant des troubles divers, élèves manquant à l'appel etc.

Certains établissements seront contactés au cours de la matinée par les services de la mairie et/ou de l'Éducation nationale pour un bilan de la situation (effectifs, événements, etc.).

Des réunions d'information seront organisées pour les chefs d'établissements, les gestionnaires et les assistants de prévention afin d'apporter des précisions sur les modalités de la journée PPMS 2018.

Ces réunions seront co-animées par des représentants du service de la sécurité civile de la préfecture de chaque département et par la coordinatrice académique risques majeurs.

- **Secteur de Rouen : lundi 17 septembre 2018** de 16h00 à 17h30 - amphithéâtre de CANOPÉ - 2, rue du Docteur Fleury - 76 Mont Saint Aignan
- **Secteur du Havre : mardi 18 septembre 2018** de 16h00 à 17h30 - lycée Porte Océane 44, rue Émile Zola - 76 Le Havre
- **Secteur de Bernay : jeudi 20 septembre 2018** de 16h00 à 17h30 - lycée Augustin Fresnel 14 rue Kléber Mercier - 27 Bernay
- **Secteur d'Évreux : vendredi 21 septembre 2018** de 16h00 à 17h30 - lycée Augustin Hébert 20, rue Du Guesclin - 27 Évreux

Le retour d'expérience de l'exercice se fera à 2 niveaux :

- au niveau de l'établissement scolaire : une « fiche d'observation » pourra être remise à différentes personnes. L'exploitation des remarques formulées permettra d'adapter le PPMS en remédiant aux anomalies constatées.

- au niveau académique : un questionnaire d'évaluation de l'opération « journée de mise en œuvre des PPMS » sera en ligne du 15 au 22 octobre.

Il est demandé à chaque établissement de renseigner ce questionnaire informatique qui permettra d'effectuer le bilan et de dresser des statistiques.

Le lien de connexion vous sera communiqué par message électronique le 15 octobre.

La communication autour de cette action permettra de sensibiliser les élèves et leurs parents sur les attitudes à adopter en cas d'évènement météorologique.

- Des actions éducatives doivent accompagner l'exercice. Des ressources pédagogiques et documentaires (liste jointe) permettront aux enseignants de bâtir des séquences d'éducation aux risques majeurs.

- Les parents d'élèves pourront être informés de l'opération par un message dans les carnets de correspondance ou sur le site Internet de l'établissement.

Je sais pouvoir compter sur votre participation à cet exercice destiné à faire acquérir les bons réflexes en cas de crise.

Signé

Le recteur
Denis Rolland

Pièces jointes :

- *cahier d'animation*
- *fiche d'observation d'un exercice PPMS*
- *liste de ressources pédagogiques et documentaires*
- *affiche*